

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
ARRONDISSEMENT DE TOURNON-SUR-RHÔNE
CANTON DE SARRAS
COMMUNE D'ANDANCE

Nombre de conseillers :
En exercice... 14
Présents... 11
Votants... 11
Date de convocation : 1^{er} octobre 2025

Envoyé en préfecture le 08/10/2025
Reçu en préfecture le 08/10/2025
Publié le
ID : 007-210700092-20251006-06_10_2025_29-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Andance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame REYNAUD Christelle, Maire.

Présents : Mme REYNAUD Christelle, Maire, Mmes FORCHERON Chantal, SOUILLARD Jocelyne, Mr BERTRAND Régis Adjoints
Mmes CORNILLON Danielle, SONNIER Andréa, Clémence BONANS, Justine GARNIER Conseillères municipales,
Mrs CERUTTI-MICLET Roland, FREYCHET Éric, BOYER Patrick Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mmes CASIMIRO Brigitte, MILLET Valérie, Mr LAPEINE Vincent

Secrétaire de séance : Mme FORCHERON Chantal

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°01

Une subvention a été perçue en section de fonctionnement pour un montant de 16 263 euros (subvention de l'Agence de l'Eau pour le plan de végétalisation).

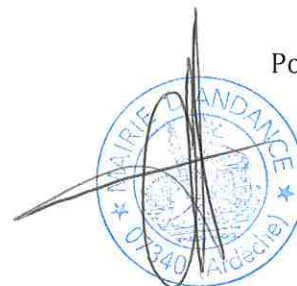
IL convient d'opérer des écritures pour régulariser la situation comptable.

Correction sur recettes (erreur imputation)

C/673 + 1 000 €	C/6238	- 1 000,00 €
-----------------	--------	--------------

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la décision modificative présentée.



Pour extrait conforme,
Le Maire,
REYNAUD Christelle